



## Troubles graphiques de l'enfant : projet de rééducation orthoptique et pluridisciplinarité

**Référence :** 2024/PARAMED/10

### Public :

Orthoptiste diplômé  
Ergothérapeute diplômé  
Psychomotricien diplômé

### Pré-requis :

Aucun



Formations susceptibles d'être prise en charge par le **FIFPL** et **OPCO**

UNOV

[www.unov.fr](http://www.unov.fr)

**Modalités d'accès :**  
**contact@unov.fr**

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11940952794, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maj 04.2024

### Objectifs de la formation :

Les troubles visuels sensori-moteurs qui altèrent l'orientation du regard sont susceptibles d'engendrer des troubles graphiques : de l'apprentissage du graphisme à l'automatisation de l'écriture. Tracé, coloriage et écriture sont des activités motrices guidées par la vision.

Comment la prise en charge de l'entrée visuelle dans sa fonction motrice, sensorielle et perceptive, peut-elle améliorer la programmation et le contrôle du geste graphique en harmonie avec les autres entrées sensorielles (relation vision, posture, mouvement) ?

Dans quelles conditions ce trouble entraîne un handicap ?

### Contenu :

Quelle rééducation pour améliorer l'efficacité des :

- Éléments fondamentaux sensorimoteurs de la vision ?
- Systèmes visuo-moteur et visuo-perceptif ?

Quelles compensations rechercher face à des contraintes liées à des dysfonctionnements spécifiques ?

### Moyens Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Mises en situation / Travaux pratiques
- Intervenants extérieurs
- Études de cas
- Bibliographie

### Modalités d'évaluation :

Analyse de cas cliniques avec l'aide des formateurs, pour identifier les axes d'amélioration

Questionnaires de début et de fin de session

### Formatrices :

**Anne LOUVEL ROZEC**

Orthoptiste D.E

### Psychomotricien

**Durée :** 2 jours - 14h      **Frais de dossier :** 20€  
**Tarifs :** Individuel : 390€, Convention : 700€ ou DPC  
**Dates, Lieux :** 07-08/06/24, Corse  
20-21/09/24, Angers

Possibilité de formation sur site, en intra-établissement : Devis et CGV sur demande. Délai d'accès : 3 à 6 mois